



Lettre d'information n°13 Février 2019

VIE DU RESEAU

Retour sur les Rencontres Eau en Montagne



Vous avez été près de 180 à participer à ce temps fort de la vie du réseau le 18 octobre 2018 au musée-château d'Annecy.



Durant cette journée riche en échanges, nous nous sommes interrogés sur les mécanismes permettant de renforcer la solidarité des territoires pour une gestion durable de l'eau, bien commun. L'exemple du partenariat développé entre la société du Canal de Provence et le Parc Naturel Régional du Verdon est à ce titre riche d'enseignements.

La prise de conscience d'intérêts communs a permis aux acteurs de l'amont et de l'aval de mutualiser leurs compétences en faveur de la protection de l'eau « à la source », pour satisfaire les usages des bassins de population situés à l'aval.

L'organisation du stockage vertueux de l'eau en montagne a été abordée à

plusieurs reprise. Il s'agira vraisemblablement d'un enjeu majeur à relever dans les années à venir pour satisfaire tous les usages face aux épisodes de sécheresses qui sévissent de façon de plus en plus marquée sur nos massifs.





Les économies d'eau restent un enjeu associé également essentiel.

L'adaptation de l'offre touristique aux changements climatiques était aussi largement prégnante dans les débats. Cette préoccupation interroge sur nos capacités d'adaptation et sur les moyens nécessaires pour opérer cette mutation. Les efforts de prospective sur le long terme doivent être privilégiés.

La gouvernance de la gestion de l'eau était également au cœur des



préoccupations. Celle-ci est actuellement en pleine mutation et s'organise sur les territoires avec la mise en place de la GEMAPI. Cette prise de compétence interroge les acteurs de la gestion de l'eau, d'autant qu'elle met du temps à être opérationnelle.

Il a été également évoqué à plusieurs reprise la nécessité d'associer davantage le citoyen à la réflexion et à l'action, via des outils et mécanismes de concertation, et des actions de communication et sensibilisation.



contributions Les ateliers aux participatifs, à la fois des professionnels, mais aussi celles des étudiants de l'ISETA de Poisy, qui se sont joints à nous tout au long de cette journée, vont nous servir à dresser la feuille de route 2019-2022 des actions du réseau.

Adaptation au changement climatique, satisfaction des usages, préservation de la qualité de l'eau, gouvernance, solidarité, sensibilisation... autant de mots clés qui ont jalonné cette journée et qui nous inspirent pour nos travaux futurs!

Vous pouvez retrouver les restitutions de cette journée: présentations des intervenants, reportage photos, revue de presse, synthèse de la journée par Martin Vanier, synthèse de la table ronde, et synthèse des ateliers collaboratifs en cliquant ici.



Partenaires de l'évènement































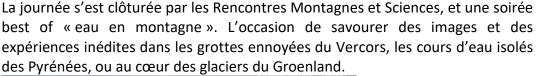
Organisateurs













L'évènement s'est déroulé en parallèle de la 5ème édition de l'Université des Alpes, placée également sous le thème de l'eau. Ci-dessous, les candidats au prix 2018, le président du prix Jérôme Poulenard et le coordinateur scientifique du prix Jean-Baptiste Bosson.

Plus d'infos

18 et 19 octobre 2018 - Annecy



Prix
Jeunes
Chercheurs
Alpins



Organisateurs









Le réseau a pour objectif de **favoriser le décloisonnement entre les acteurs publics et privés** de la gestion de l'eau, pour encourager l'échange et faire émerger des outils et des méthodes qui puissent répondre aux particularités des territoires de montagne.

Les journées techniques constituent un **espace de rencontre, de réflexion, de dialogue et de concertation** entre ces acteurs. En tant que membres du réseau, soyez force de proposition sur les thématiques à traiter!

Pour plus d'informations, un contact :

Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne aude.soureillat@asters.asso.fr
04-50-66-91-95



COUP DE PROJECTEUR SUR DES ACTUALITES DE NOS MEMBRES



Etudes menées sur les territoires

Travaux de restauration du Canal de Terre-nue



Après plusieurs années de préparation et grâce au soutien de ses partenaires financiers, le CEN Savoie vient de lancer les travaux de renaturation du canal de Terre-Nue, affluent du lac du Bourget (Savoie).

Les marais au sud du lac du Bourget ont connu de profondes modifications dès le XVIIIème siècle. Au XXème siècle, les remblaiements se sont multipliés (aéroport, urbanisation, extension des zones industrielles et des axes de communication...). Le rabaissement du niveau du lac a également fortement contribué

Grands

à la dégradation du caractère naturellement humide et marécageux de la zone et donc de sa qualité pour un grand nombre d'espèces animales et végétales.

Suite à la protection du site par l'Etat (Arrêté de Protection biotope) et l'Europe (Site Natura 2000), le CEN Savoie a conduit d'importants travaux de restauration dès les années 1990, notamment sur la partie ouest du site « Domaine de Buttet » qui a retrouvé ses fonctionnalités écologiques et la beauté exceptionnelle de ses paysages.

Il restait donc à intervenir sur le canal de Terre-Nue, cours d'eau en mauvais état écologique, constituant l'extrémité aval du ruisseau du Belle-Eau, avant son déversement dans le lac du Bourget.

Cette section de près d'1 km de long est fortement altérée : lit rectiligne, profond, aux berges abruptes, qui a perdu toute connectivité avec les prairies humides voisines et accentué leur assèchement.

Le reprofilage permettra l'installation d'une végétation semi-aquatique favorable à la vie et à la circulation des cistudes, poissons, libellules.

| Projet | Projet

Les travaux se sont achevés fin 2018. Vous pouvez suivre les différentes étapes de ce projet en visualisant la blog en ligne (ici).

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Impact de l'altération hydrologique sur les écosystèmes aquatiques de montagne dans les Alpes Françaises. Lancement d'une bourse CIFRE

L'objectif principal de cette thèse, co-encadrée par l'Irstea Lyon et le bureau d'études TERO, est de qualifier et quantifier l'impact des altérations hydrologiques sur les écosystèmes aquatiques de montagne, en s'appuyant sur les communautés d'invertébrés aquatiques. Les principales missions de cette thèse seront de :

- Caractériser le régime hydrologique et thermique (variabilité temporelle du débit et de la température), les conditions environnementales (turbidité, conductivité...) et les communautés d'invertébrés aquatiques des différents types de rivières alpines.
- Estimer les impacts de la modification de débit (due aux altérations hydrologiques en lien avec le changement climatique, auxpressions anthropiques...) sur les communautés d'invertébrés aquatiques à partir du couplage de modèles d'habitat hydraulique et de préférences hydrauliques des organismes.
- Évaluer les effets des modifications de débit dues à des micro-centrales sur les communautés d'invertébrés via une comparaison entre les communautés en amont et en aval de plusieurs micro-centrales.

Appel à contribution : suivi de l'efficacité de mesures de restauration hydromorphologique des berges et du littoral en plans d'eau

Depuis 2016, le pôle de recherche et développement AFB-Irstea « Hydroécologie des plans d'eau » d'Aixen-Provence développe un projet national sur le suivi de la restauration hydromorphologique des berges et littoraux des plans d'eau.

En France, bien que des actions de restauration soient mises en place pour préserver ou améliorer la qualité écologique des milieux aquatiques, très peu de retours d'expériences bien documentés sur les effets de ces actions sur les écosystèmes et sur leur efficacité sont disponibles. Un manque de suivi standardisé est généralement constaté.

Le projet mené par le pôle a pour but de proposer un cadre visant à harmoniser les suivis des restaurations hydromorphologiques des littoraux lacustres à l'échelle nationale. Il a pour objet de fournir des protocoles opérationnels de suivi pour des gestionnaires, bureaux d'études ou autres organismes souhaitant évaluer l'impact de ces actions.

À cette fin, un guide méthodologique est en cours de finalisation et une première version de ce guide sera disponible début 2019.

Les prochaines étapes du projet sont le test in situ des protocoles et du design du suivi sur des sites pilotes, puis la constitution d'un réseau de sites de démonstration, à l'échelle nationale, permettant de tester des suivis complets et d'augmenter les connaissances sur les effets des actions de restauration.

À cette fin le pôle lance un appel à contribution pour trouver des sites sur lesquels des actions de restauration sont prévues dans les années à venir et qui pourraient être envisagés comme sites pilotes et/ou sites de démonstration (vous trouverez ci-joint sous la forme d'une fiche synthèse un descriptif du projet et des types d'actions concernées).

Contacts: marine.taubaty@irstea.fr / 04.42.66.79.44





Evènements

Retour sur le colloque Gestion intégrée des eaux : enjeux entre société et nature Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement 6 et 7 décembre 2018

Par Bernard Weissbrodt, Aqueduc info et Marianne Milano, IGD Université de Lausanne

Contrairement à ce qui se fait dans d'autres pays, notamment dans l'Union européenne, la Suisse n'impose pas la gestion intégrée par bassin versant à l'ensemble de son territoire. Cette approche est certes jugée porteuse d'avenir et à même de développer des solutions durables, mais on estime qu'elle devrait être appliquée lorsqu'il existe un besoin manifeste de coordination et que les avantages attendus justifient les efforts et les investissements qu'elle implique. Vu que les cantons ont une totale souveraineté sur leurs ressources en eau, c'est à eux que revient finalement la décision quant aux modèles de gestion qu'il convient de développer.

Ce nouveau colloque convoqué à Lausanne aura en tout cas permis [...] de montrer à travers quelques exemples précis comment cette idée de gestion intégrée de l'eau a trouvé une diversité de traductions concrètes en fonction des besoins d'utilisation de la ressource (eau potable, assainissement, hydroélectricité, etc.), des contextes (politiques, économiques, hydrographiques, etc.) et des territoires (cantonaux, régionaux ou communaux).

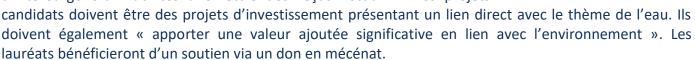
UNIL | Université de Lausanne



Préservation de la ressource en eau

La Fondation Caisse d'Epargne Rhône Alpes relance en 2019 son appel à projet destiné à soutenir, initier et accompagner des actions environnementales liées à l'eau sur le territoire de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes (départements de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, et des deux Savoie).

Cet appel s'adresse « uniquement à des structures ou des organismes d'intérêt général habilités à émettre des reçus fiscaux ». Les projets



La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au 30 juin 2019.

Pour plus d'informations sur cet appel à projet, nous vous invitons à consulter le dossier de présentation (critères d'éligibilités, calendrier, contenu du dossier de candidature...).

Plus d'infos

Contacts: chantal.guillet@cera.caisse-epargne.fr / 04 72 60 25 79



Appel à projets « Eau et biodiversité »



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a mené des appels à projets en faveur de la biodiversité en 2017 et 2018, qui ont permis le financement de 104 projets pour 8,5 millions d'euros de subventions. Dans le cadre de son 11ème programme (2019 – 2024), l'agence Rhône Méditerranée Corse a souhaité poursuivre ses actions dans le domaine de la biodiversité et lance un nouvel appel à projets en 2019. Elle cible en priorité les projets des collectivités, associations de protection de la nature, conservatoires et gestionnaires d'espaces naturels qui agissent pour la reconquête

de la biodiversité des milieux aquatiques.

Les projets suivants sont concernés :

- La restauration du fonctionnement global des milieux des trames bleue et turquoise permettant la reconquête des habitats.
- La restauration des corridors écologiques favorisant la circulation des espèces-cibles au cours de leur cycle de vie.
- Les études opérationnelles sur la "trame turquoise" préalables à la définition d'actions à mener à cette échelle.
- Les études faisant le lien entre le fonctionnement des milieux et la qualité de la biodiversité.

La date limite de remise des projets est fixée au 15 mai 2019.

Les lauréats verront leurs projets financés jusqu'à 70%.



INFORMATIONS THEMATIQUES





L'année 2018 en vidéo

La température moyenne en 2018 a été supérieure de 1,4°C par rapport à la moyenne de référence calculée sur la période 1981–2010. Cette courte vidéo de Météo France (3 min) revient sur les évolutions climatiques en cours en France.



Rapport OPCC2 sur le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) a présenté à Saragosse début novembre un rapport intitulé "Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités et adaptation". L'OPCC y expose 10 défis environnementaux qui concernent non seulement les Pyrénées, mais également tous les massifs montagneux.

Paru fin 2018, ce rapport met à jour les bases de connaissances scientifiques en matière d'impacts et de vulnérabilité du territoire des Pyrénées face au changement climatique, fixe les principaux enjeux que les Pyrénées doivent relever en matière de changement climatique et propose des recommandations sectorielles pour l'adaptation au changement climatique dans un contexte de réchauffement planétaire. Ce rapport vise à être un document de référence pour la communauté scientifique, les preneurs de décisions techniques et politiques, le secteur des entreprises et, en général, pour la société dans son

<u>Consulter le rapport</u> <u>Visionner la vidéo associée</u> Plus d'infos

ensemble, des Pyrénées comme à l'extérieur.







Retour sur la COP24



L'une des tâches les plus importantes de la conférence annuelle des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP24) organisée du 3 au 14 décembre 2018 à Katowice (Pologne) a été d'élaborer et d'adopter un ensemble de décisions assurant la mise en oeuvre intégrale de l'Accord de Paris, conformément aux décisions adoptées à Paris (COP21) et à Marrakech (Conférence des parties à l'Accord de Paris - CMA1.1). En outre, la CdP24 a inclus le

Dialoque de facilitation destiné à soutenir la mise en oeuvre des engagements nationaux.

Le rapport du Giec d'octobre 2018, dernière synthèse de la science climatique mondiale, montre les grandes différences d'impacts entre un monde à +1,5°C et à +2°C, et explique qu'il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 50% d'ici 2030 pour rester sous +1,5°C, objectif idéal de l'accord de Paris.

Après cette alarme, de nombreux défenseurs du climat réclamaient une réponse forte de la COP24 avec un engagement clair de tous les pays à réviser à la hausse d'ici 2020 leurs promesses de réductions de gaz à effet de serre. Mais devant l'opposition d'une poignée d'entre eux, en particulier les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, les pays n'ont pu s'accorder pour "accueillir favorablement" le contenu de ce rapport dans le texte final.

Pour les ONG, le bilan est en demi-teinte. Elles restent très préoccupées quant à l'incapacité collective des Etats à répondre à l'urgence climatique...

Les agences de l'eau vont investir 3 milliards d'euros pour l'adaptation au changement climatique



Dans le cadre des Assises de l'Eau, les Agences de l'Eau et leurs Comités de Bassin ont rassemblé le 15 novembre à Lyon plus de 800 acteurs de l'eau afin d'échanger sur les solutions pour s'adapter au changement climatique.

Face au constat d'une vulnérabilité généralisée des territoires, en proie aux sécheresses et aux inondations, l'heure est aujourd'hui à la mobilisation et au partage des "bonnes pratiques".

Les Agences de l'Eau vont favoriser le passage à l'action grâce à leur 11ème

Programme d'Intervention 2019-2024, elles prévoient d'investir 3 milliards d'Euros dans des actions

d'adaptation au changement climatique.

Sur le bassin Rhône Méditerranée Corse, 2,64 millions d'Euros d'aides financières sont prévues durant les 6 années du programme, à destination des maîtres d'ouvrage (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) qui agissent pour l'eau. 40 % du montant total des aides a vocation à aider les territoires à s'adapter aux changements climatiques. Vous pouvez visionner la vidéo de présentation du 11ème programme en cliquant sur l'image ci-contre:



Plus d'infos



Partenariat alpin pour l'action climatique locale

Le réchauffement climatique est clairement visible dans les Alpes. Avec le « Partenariat alpin pour l'action climatique locale », des villes, des communes et des réseaux d'acteurs se mobilisent pour mieux protéger le climat. L'initiative a été lancée le 7 novembre 2018 à Innsbruck par CIPRA International, « Alliance dans les Alpes » et « Ville des Alpes de l'Année ».

Lors de cette journée, l'accent a été mis sur la nécessité de rechercher des synergies entre les actions engagées pour atténuer les effets du changement climatique et les mesures d'adaptation, par exemple dans le domaine des infrastructures vertes. De même, la coopération pourrait être un levier pour surmonter les obstacles à la transition énergétique dans les Alpes. Des pistes possibles pour la mise en œuvre d'initiatives pratiques ont définies, ainsi que les premières étapes d'actions climatiques conjointes. Plus d'infos



Ressource en eau

Consultation publique - quels défis à relever pour l'eau et les risques d'inondation ?

Depuis le 2 novembre 2018 jusqu'au 2 mai 2019, les Français sont invités à donner leur avis sur les enjeux et les défis à relever pour préparer la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et la stratégie de gestion des risques d'inondation des grands bassins hydrographiques.

Les avis collectés permettront aux Comités de Bassin et à l'Etat de finaliser notamment les enjeux de chaque bassin hydrographique. Les stratégies se traduiront ensuite par des plans de gestion élaborés à l'échelle des bassins hydrographiques pour la période 2022-2027. Plus d'infos





Eau potable et assainissement

Assises de l'eau : 17 mesures pour relancer l'investissement dans les réseaux d'eau et d'assainissement



La première séquence des Assises de l'eau consacrée aux services d'eau et d'assainissement a permis d'engager une large concertation avec les élus locaux à travers une consultation en ligne des maires, mais aussi des échanges sur le terrain au sein des Comités de Bassin. En parallèle, un diagnostic détaillé a été établi à partir des données renseignées par les collectivités dans le Système

d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) en 2016. Il révèle notamment qu'un litre sur cinq se perd dans les réseaux d'eau, avec de forts contrastes selon les services d'eau et d'assainissement.

Dans ce contexte, les 17 mesures présentées fin août ont vocation à mobiliser les acteurs publics (Agences de l'Eau, collectivités locales, Caisse des dépôts et consignation) et les acteurs privés (entreprises du secteur de l'eau, banques) afin de relancer l'investissement dans les territoires pour réduire les fuites d'eau et améliorer la gestion des réseaux, tout en assurant une distribution d'eau de qualité en France.

Fort des conclusions de cette 1ère séquence, le Gouvernement a lancé le 9 novembre le 2ème volet des Assises de l'eau autour de la question "Changement climatique et ressource en eau : comment les territoires et l'ensemble des acteurs vont-ils s'adapter ?". Ce second temps de réflexion se déroulera jusqu'en mars 2019. Le Gouvernement prévoit d'organiser des ateliers sur les territoires, de réunir des groupes de travail et deux autres comités de pilotage. Ces derniers travailleront sur trois axes : économiser, protéger et partager la ressource en eau.



Démarches participatives

Etat des lieux des démarches participatives pour une gestion intégrée et durable de l'eau et des milieux aquatiques



Cette publication entend rendre compte des principaux résultats issus fait écho à d'un inventaire des démarches participatives utilisées dans le champ de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques initiée l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Etendue sur une échelle temporelle de trente ans et portant tant sur le territoire métropolitain que sur le territoire ultra-marin, cette étude s'intéresse à un éventail de pratiques allant de la consultation publique aux démarches territoriales de gestion concertée * , sans omettre les initiatives de participation citoyenne.

Plus d'infos

Gestion des rivières : une autre manière de voir et de décider

Mieux impliquer les usagers et les habitants dans la gestion de leur rivière est l'une des clés d'une gestion réellement partagée et pérenne des cours d'eau. En mobilisant toutes les parties prenantes, y compris les citoyens, autour des stratégies de gestion des rivières et des services rendus par ces milieux, le projet européen SPARE ouvre la voie - expériences à l'appui - à de nouvelles façons d'organiser la gouvernance de l'eau à l'échelle des territoires.

Plus d'infos

Visualiser la vidéo de présentation



Mares, où êtes-vous?

Au printemps 2018 FNE Haute-Savoie a lancé un nouveau projet de sciences participatives "mares où êtes vous?". Le projet consiste à inventorier les mares de la région, les photographier, voire les décrire grâce à un site internet Ce projet a donc pour but de localiser les mares et de déterminer leur état de conservation, afin d'envisager des actions de restauration, préservation et mise en valeur de ces écosystèmes.

Plus d'infos



GEMAPI : le Pays des Ecrins et la commune de Pelvoux-Vallouise ont de l'ambition pour la restauration de leurs cours d'eau

Le projet de renaturation du Gyr consiste à restaurer son espace de mobilité par des déports de protections, par l'élargissement du lit du cours d'eau. Il vise à redonner un espace suffisant à cette rivière torrentielle et à lui donner une nouvelle dynamique fluviale.

Pour Pelvoux-Vallouise, petite commune de montagne, c'est un acte fort d'aménagement du territoire puisqu'il lui faut renoncer à certains espaces et déplacer des équipements publics (stade de foot, camping, réseau d'eaux usées). Ce projet est estimé à 1,4 millions d'euros HT. Du fait de son double objectif « milieux » et



« inondations », il a été retenu en 2016 dans l'appel à projet GEMAPI lancé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et a ainsi bénéficié d'une aide de 752 106€.

Plus d'infos

Journées "Géomorphologie des petits cours d'eau en tête de bassin versant"

Les journées techniques « Géomorphologie des petits cours d'eau en tête de bassin versant » ont eu lieu les 6 et 7 décembre 2018 à Poitiers (86).

Organisée en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Poitou-Charentes, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la mission d'animation des réseaux d'acteurs "préservation et restauration des zones humides" portée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels au titre du plan Loire IV, financé par le FEDER et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Plus d'infos



Milieux humides et lacs de montagne

Cartographier les milieux humides : une action inscrite au Plan d'applications satellitaires 2018 - 2022

Le Plan d'applications satellitaires a pour objectif de favoriser l'appropriation par l'administration, ainsi que par les acteurs économiques, des nouveaux outils basés sur des technologies spatiales.

Parmi les actions inscrites au plan d'applications satellitaires une action concerne directement les milieux humides. Cette action vise, par une amélioration de la connaissance de ces milieux, à faciliter leur gestion et à mieux préserver les milieux menacés.

Plus d'infos





MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
WWW.600bglque-solidaire.gou/fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
WWw.cohesion-territoires gouvin

La séquence ERC, "Eviter-Réduire-Compenser", appliquée en milieux humides

La séquence ERC, « Eviter-Réduire-Compenser », vise à atteindre une absence de perte nette de biodiversité due à un projet, en évitant les impacts négatifs du projet sur les milieux quand cela est possible, puis en les limitant autant que possible, et en dernier lieu, en compensant les impacts significatifs résiduels qui n'ont pu être évités ni réduits. Présente dès la Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, la séquence ERC a été renforcée avec la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui introduit notamment l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité. Dans la continuité de ces évolutions législatives, le Plan Biodiversité publié en juillet 2018 fixe des actions en matière de préservation et restauration des zones humides (action n°5), d'arrêt de l'artificialisation des sols (action n°10) et d'amélioration de la séquence ERC (action n°90).

De nombreux ouvrages, guides et outils ont été produits ces dernières années sur ce sujet. Ce bulletin bibliographique recense les documents disponibles dans les bases documentaires des Pôles-relais zones humides sur cette thématique.

Plus d'infos



Délimiter l'espace de bon fonctionnement des zones humides

La réalisation de ce guide technique fait suite à la demande d'utilisateurs et de membres du comité de bassin qui s'interrogent sur la nature, la portée et l'utilisation de l'espace de bon fonctionnement des zones humides dont la préservation est encouragée par les SDAGE.

Les méthodes proposées se fondent sur la description des processus indispensables au fonctionnement des zones humides et insistent sur le cadre d'une démarche concertée.

Ce guide est un document technique de référence destiné aux gestionnaires, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, services de l'État et ses établissements publics.

Plus d'infos





Mission parlementaire sur les zones humides

Malgré les immenses services rendus par ces habitats, les zones humides se situent aujourd'hui en tête des milieux naturels les plus menacés. Dans le cadre du plan interministériel pour la biodiversité et face à la régression préoccupante de ces zones, le Gouvernement a exprimé le souhait de disposer d'un diagnostic incluant une consultation des acteurs concernés et d'une série de propositions ambitieuses en vue de la préservation de ces milieux, leviers essentiels d'une transition écologique efficace.

Parmi les propositions formulées dans le rapport, figurent l'amélioration de la connaissance et de la cartographie de ces zones, le renforcement de la territorialisation de leur gestion, ainsi que la recommandation de faire des terres d'eau des zones prioritaires pour l'expérimentation des paiements pour services environnementaux (PSE), afin de porter au niveau européen l'ambition de la France en la matière.

A partir de cet état des lieux complet et des pistes de restauration et de sauvegarde soulevées, le

Gouvernement entend poursuivre une action ambitieuse en faveur de la reconquête des milieux humides, dont la préservation s'intègre pleinement dans sa stratégie en faveur de la biodiversité, ainsi qu'à ses plans d'adaptation au changement climatique.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

AGENDA

Evènements

REVER 10 - Restaurer ou reconquérir

Dates: 19 au 21 mars 2019

Lieu : Paris (France)

Plus d'infos



Formations

Changement climatique et biodiversité : adaptation de la gestion des ressources

en eau

Dates: du 6 au 8 mars 2019 Lieu: Limoges (France)

Plus d'infos



Faites nous part de vos retours d'expériences, projets de recherche en cours, séminaires, formations, publications, articles de presse...

Un contact

Aude SOUREILLAT, Animatrice du réseau des acteurs de l'eau en montagne aude.soureillat@asters.asso.fr
04-50-66-91-95



Une initiative de :























